

Etats généraux de la Migration Angers
Contribution du GREF
(Groupement des Educateurs sans Frontières)
Ateliers d'apprentissage du Français pour migrants

I) Etat des lieux

A Angers, le GREF (association de solidarité internationale intervenant dans le domaine éducatif en France et à l'Étranger) accueille dans les ateliers de français, de façon inconditionnelle, les personnes migrantes: demandeurs d'asile déboutés ou non, réfugiés, sans papiers, mineurs non accompagnés.

280 inscrits de plus de 40 nationalités (Afrique de l'Ouest, corne de l'Afrique, Albanie, Russie, Tchétchénie, Géorgie, Kurdes, Syrie, Afghanistan...) pour entre 100 et 120 apprenants présents par matinée de cours. Encadrement par 60 bénévoles.

Nous sommes 1 des 8 assos dispensant des cours de français sur Angers.

Les besoins fondamentaux ne sont pas assurés pour nos apprenants: se vêtir, se nourrir, se loger. Aggravation de la situation ces 2 dernières années.

Cela rejaillit au sein de notre activité: des apprenants qui dorment dans la rue, ou au 115 s'ils ont une place (on le sait par l'accueil et par les coups de fil qu'ils sont obligés de donner à certaines heures pour avoir une chance d'avoir un toit le soir).

Pb d'alimentation: rv fixés aux restos du cœur, donc ils ne peuvent pas toujours venir en cours; "petits déjeuners" à leur arrivée au GREF ...

Problèmes administratifs: convocations à la préfecture, chez le juge, chez l'avocat, à la CNDA...

Problèmes de santé physiques et psychologiques: grande vulnérabilité de certains, traumatismes visibles. Rendez-vous fréquents chez le médecin, hospitalisations.

Les apprenants sont souvent envoyés par les CADA: Adoma, France Horizon, France Terre d'asile, Abri de la Providence

=> tous ces problèmes nuisent à un apprentissage du français dans de bonnes conditions. Cette situation de grande précarité rend impossible l'assiduité aux cours et ne favorise pas les capacités d'apprentissage de la langue. Certains apprenants apparaissent, disparaissent, ne sont pas en mesure de bénéficier d'un apprentissage régulier ...

II) Dénoncer l'inacceptable

Attente épuisante et minante de ceux et celles qui ont été déboutés, qui sont en recours, en appel, sous OQTF. Cette attente et ces faux espoirs peuvent durer des années. Un de nos apprenants attend ainsi depuis 2011)

Expulsions des centres d'accueil une fois le droit à l'hébergement temporaire épuisé => retour au 115 à moins de trouver une autre solution temporaire via une asso comme

ETHAPE. (ex récent chez un couple d'apprenants albanais qu'on a réussi à reloger grâce à ETHAPE)

Les situations sont de plus en plus précaires

Attente interminable et mauvais accueil dans les services de la préfecture à l'organisation chaotique. Ex: rendez-vous annulés sans prévenir après plusieurs heures d'attente, absence d'interprètes et/ou de personnes parlant anglais aux guichets (entendu: "ici on parle français") etc..

Impossibilité de travailler tant que les papiers ne sont pas obtenus: certains font des formations y compris dans des métiers en tension (ex caristes) et ne peuvent pas exercer, alors que la profession comme la langue sont les clés d'une intégration réussie.

Situation absurde et révoltante des Dublinés assignés à résidence (ex de ce jeune guinéen assigné à Chalonnes et obligé de repartir en Espagne dont il ne parle pas la langue)

Le cas des mineurs isolés: absence de scolarisation, d'hébergement => squats. Pression exercée sur ces jeunes autour de la reconnaissance ou non de leur minorité. Ils ne peuvent compter que sur les bonnes volontés des asso et des bénévoles: CSSP, un lycée privé qui accepte de scolariser gratuitement 2 de ces jeunes...

Le délit de solidarité dans lequel peuvent être piégés certains bénévoles.

Les conditions du nouveau centre d'hébergement d'Angers: Chemin de Traverse n'offre pas une place de plus que Rouchy et se trouve dans un endroit sinistre. Relégation des migrants qu'on veut rendre invisibles et dissuader de venir.

La politique de la ville est en cause. Il y a une volonté manifeste d'étrangler l'accueil et une obsession permanente de l'invocation à "l'appel d'air."

III) Propositions pour une autre politique

Les ateliers de français constituent un exercice de solidarité active. Le cours est une "parenthèse heureuse" pour les apprenants qui expriment souvent leur contentement d'être là et entretiennent des relations privilégiées avec les encadrants. C'est une reconnaissance partagée. L'atelier est un lieu de solidarité active où tous sont heureux d'apprendre ensemble, de communiquer et de se confronter à la culture de l'autre.

Enrichissement mutuel lors des séances et à l'occasion des sorties culturelles collectives et des rencontres extérieures (musées, cinéma, jardins, bibliothèques

L'état doit proposer beaucoup plus en matière d'apprentissage du français: pour le moment, les apprenants bénéficient des cours dans les structures bénévoles en attendant d'avoir accès aux cours proposés par l'OFII, puis reviennent vers nous une fois leur quota d'heures (insuffisant) épuisé.

les propositions du rapport Taché pourraient faire évoluer les choses (doublement, voire triplement des heures d'enseignement), mais à condition que la pédagogie du FLI (Français Langue d'Intégration) soit prioritaire et que la réussite du CRI ne prenne pas toute la place.

Importance des relais, des partenariats avec d'autres assos comme la coordination migrants ou ETHAPE qui s'occupe de relogement.

=> La plupart de ces actions relèvent du bénévolat, et ce sont les bénévoles qui pallient les défaillances et les manquements de l'état.

On salue dans ce cadre également l'action remarquable des "veilleurs", avec leur système de "jokers", qui effectuent le travail que la ville devrait assurer en matière d'accueil.

IV) Construction d'un autre discours sur les migrants

Comment faire, sinon de la pédagogie, auprès des adultes, mais aussi des très jeunes enfants avec une vraie politique éducative dès l'école élémentaire?

Buts recherchés: lutter contre le mythe de l'invasion, l'obsession récurrente de l'appel d'air.

Opposer la réalité des chiffres à travers la diffusion large des études des spécialistes des mouvements migratoires. Comparer avec de meilleures politiques d'accueil dans d'autres pays européens.

Mettre fin à la procédure de Dublin qui favorise les montées de l'extrême droite en Europe.

Comment retourner l'opinion publique? Mission impossible tant que l'état restera prisonnier de son électorat. Déconstruire les préjugés anti-migrants ne pourra se faire sans une volonté politique réelle.